

# UNE CAISSE ENGAGÉE POUR UN AVENIR SOLIDE



**Plus de 50 000 \$ en bourses offerts à nos membres et à leurs enfants!**

## POURQUOI APPLIQUER SUR UNE DE NOS BOURSES?

- Faire face aux changements dans votre organisation
- Retourner à l'école ou changer de carrière
- Améliorer votre capacité d'insertion professionnelle, augmenter vos chances d'être employé ou d'obtenir une promotion
- Accéder à une gamme de cheminement professionnels diversifiés
- Démarrer votre entreprise

## DÉCOUVREZ NOS BOURSES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL, DE PERFECTIONNEMENT OU DE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE!

- 10 bourses de 500 \$ à 2000 \$ offertes aux enfants des membres ou pour le perfectionnement des membres et cours d'appoint
- 2 bourses de 10 000 \$ pour accompagner le membre vers un retour à l'école/changement de carrière
- 1 bourse de 10 000 \$ pour le démarrage d'entreprise

Créées par le Conseil d'administration pour améliorer l'employabilité des travailleuses et travailleurs des groupes, pour aider les membres affectés par des rationalisations ou des fermetures temporaires ou définitives dans le secteur industriel et pour encourager la diplomation des jeunes et le raccrochage scolaire des enfants des travailleuses et travailleurs des groupes. Ce programme de bourses s'inscrit dans la politique du Fonds d'aide et de développement du milieu, administrée par un Comité composé de dirigeants du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance de la Caisse.

### Quelques exemples de métiers couverts par notre programme!

- Surveillants/surveillantes dans la transformation des aliments, des boissons et des produits connexes
- Inspecteurs/inspectrices de l'hygiène et de la sécurité au travail
- Assureurs/assureures
- Agents/agentes et courtiers|courtières d'assurances
- Techniciens/techniciennes en comptabilité
- Agents/agentes d'administration
- Officiers/officières de pont du transport par voies navigables
- Superviseurs/superviseures du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement
- Courtiers/courtières maritimes
- Commis de banque, d'assurances et d'autres services financiers
- Officiers mécaniciens/officières mécaniciennes du transport par voies navigables
- Représentants/représentantes en ventes financières
- Concepteurs/conceptrices et développeurs|développeuses Web
- Soudeurs/soudeuses et opérateurs|opératrices de machine à souder et à braser
- Expéditeurs/expréditrices et réceptionnaires



CAISSE DU SECTEUR  
INDUSTRIEL

## TOUTES LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES SONT ACCESSIBLES!

### DEP • CEGEP • Université • Cours de français • Cours d'anglais, informatique et bureautique

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- Membres ou enfants(s) du membre faisant principalement affaire à la Caisse ou s'engageant à transférer ses affaires lors de la demande de la bourse
- Membre ou enfants du membre qui souhaitent se former pour améliorer son employabilité chez son employeur ou ailleurs par une formation spécialisée ou des cours d'appoint
- Toute formation améliorant l'employabilité ou le développement professionnel est admissible
- Tout projet d'affaires appuyé par un plan d'affaires est admissible

#### MODALITÉS D'OCTROI DES BOURSES:

##### **Bourses pour les enfants des membres ou pour le perfectionnement des membres:**

Le déboursement s'effectue sous présentation par le demandeur de son inscription et du premier relevé de notes (2 versements).

##### **Bourses pour les membres travailleurs des groupes:**

Le déboursement s'effectue sous présentation par le demandeur de son inscription, du premier relevé de notes et de sa diplomation (3 versements).

##### **Bourses pour le démarrage d'entreprise des membres:**

Le déboursement s'effectue sous présentation d'un plan d'affaires, après 6 mois de démarrage et à la fin de la première année (3 versements).

#### PRÉCISIONS:

- Une seule bourse peut être octroyée par programme de formation: le membre qui a déjà bénéficié d'une bourse n'est pas admissible à une autre pendant les 3 années suivant son obtention.
- Les bourses seront octroyées sur la base du premier arrivé premier servi. Lorsque le budget annuel sera épuisé, la demande sera traitée l'année suivante même si le programme de formation a déjà débuté à la condition que la demande respecte les critères d'admissibilité.
- Le récipiendaire s'engage à participer à une activité de remises des bourses organisée par la Caisse et consent à ce que son nom soit divulgué et sa photo utilisée dans les communications de la Caisse (site internet, rapport annuel, etc.) au cours des 12 mois suivant l'attribution.
- Un comité composé de dirigeants du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance voit à l'octroi des bourses selon la politique de la Caisse encadrant l'utilisation du Fonds d'aide au milieu.
- Le Comité peut, s'il le juge à propos, recommander au CA l'octroi de bourses à des membres lors des situations particulières (rationalisation, fermetures temporaires ou définitives dans le secteur industriel).
- Le Conseil d'administration pourra également, sur recommandation du Comité, augmenter le budget annuel dédié aux bourses de soutien au développement professionnel si le contexte l'exige.
- La décision du comité des bourses est finale et sans appel.
- Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site internet: **caissedusecteurindustriel.com**